DIÉGÉTISATION, MODES ÉNONCIATIFS ET COMPRÉHENSION/PRODUCTIONS DE RÉCITS

CLARA UBALDINA LORDA
Universitat Pompeu Fabra

1. INTRODUCTION

Dans cet exposé, je proposerai un exemple d'articulation entre la recherche en linguistique textuelle et la didactique du FLE. Il me semble qu'il s'agit d'une voie de travail qui mérite d'être explorée, les pratiques d'enseignement bénéficiant encore peu, à mon sens, des progrès réalisés par la linguistique du discours pendant les dernières décennies.

J'aborderai, concrètement, la question de l'apprentissage d'une compétence communicative autour de l'activité langagière "raconter", en prenant en considération un certain nombre d'acquis à propos des modes d'organisation discursifs qui la rendent possible, c'est-à-dire, de l'ensemble des mécanismes dont dispose la langue pour la représentation linguistique des actions humaines ou diégèse, comme l'avaient dénommée les anciens, par opposition à l'imitation de ces actions ou mimesis.

Les professeurs sommes souvent confrontés aux difficultés des apprenants lorsqu'ils commencent à raconter ou à lire des récits simples, et même à celles qu'ils continuent de manifester à des étapes plus avancées de l'apprentissage. Ces difficultés recouvrent plusieurs aspects de l'organisation générale des textes narratifs mais elles sont souvent liées à l'utilisation des formes verbales et des déictiques temporels. Elles se prolongent, d'ailleurs, lors du passage à la traduction, face à certains temps (passé composé et plus-que-parfait, par exemple) et face aux deux modes énonciatifs possibles de la diégétisation en langue française.

L'hypothèse que je fais (et que j'essaie de mettre à l'œuvre dans ma pratique) est que cet apprentissage peut être rendu plus facile, et surtout plus rentable, si l'on s'appuie sur des descriptions théoriques adéquates (qu'elles soient explicitées ou non), notamment pour l'établissement de la progression.

Je rappellerai, donc, dans un premier temps, des travaux qui ont été réalisés par l'équipe de chercheurs du "Centre de recherches en Linguistique textuelle et Analyse des discours" de l'Université de Lausanne, travaux que j'ai eu la chance de connaître de près lors d'un séjour de recherche dans cette Université.

Deuxièmement, je proposerai quelques exemples de textes dont le choix et l'ordre de présentation prennent en considération les éléments théoriques précédemment évoqués, et je suggérerai des propositions de travail.

2. REPÈRES THÉORIQUES

Il est généralement convenu de reconnaître comme narratif tout texte où sont représentés un ou plusieurs événements et/ou actions humaines se succédant dans le temps et aboutissant à une transformation, notamment lorsque ces événements comportent une certaine tension.

M. C. Figuerola et al. (eds.), La lingüística francesa en el nuevo milenio. Lleida, 2002

Face à cette conception large du récit, je propose de prendre en compte, parmi les travaux cités, la distinction de plusieurs types d'organisations narratives, que nous devons particulièrement à F. Revaz (qui en a fait l'objet de sa thèse doctorale), reprise dans plusieurs ouvrages de cet auteur, de J.-M. Adam et de moi-même (cf. bibliographie). F. Revaz s'est attachée à formuler une définition restreinte du récit - tout en l'opposant à d'autres organisations. On distingue, donc, les modalités suivantes (que je simplifie et j'adapte à mon propos didactique):

- Description d'actions - Enumération d'actions successives. Dans certains genres peut constituer un "programme potentiel" d'action débouchant sur une transformation (recette de cuisine, mode d'emploi).
- Relation d'actions - Enumération d'actions successives datée (les activités d'une journée, événements d'un article de presse, biographie de dictionnaire encyclopédique). Peut comporter des transformations et un certain degré de tension.
- Chronique - Enumération d'actions correspondant à une unité temporelle (repères horaires, hebdomadaires, mensuels; et annuel dans le cas des annales). Les acteurs et les lieux peuvent être divers (chronique de l'an paraissant en fin d'année dans un journal, par exemple).
- Récit - Configuration d'actions successives par le biais d'une mise en intrigue dont les éléments déterminants sont le nœud et le dénouement.

À chacune de ces quatre organisations correspondraient, respectivement, un de ces verbes de communication: décrire, relater, rapporter et raconter.

Quelques remarques s'imposent concernant la terminologie. Tout d'abord, F. Revaz (1996) semblerait, parfois, inclure la description d'actions dans la catégorie de la relation, tandis que pour J.-M. Adam (1994), il s'agirait de deux catégories différentes, la première pouvant faire partie d'une description plus large. Dans la perspective didactique que j'adopte ici, il convient de garder la distinction entre la description d'actions et la relation d'actions.

Quant à la chronique, je me limiterai à signaler qu'il existe d'autres définitions dans le domaine des genres du discours journalistique; elles correspondent à des articles à caractère plutôt argumentatif dont je ne m'occuperai pas dans cette présentation.

Pour les besoins de la même cause, je rappellerai également des précisions réalisées par la même équipe de chercheurs concernant, cette fois-ci, les modes énonciatifs de la diégèse. Comme l'on sait, E. Benveniste avait distingué le discours de l'histoire, distinction qui avait été, par la suite, reformulée par H. Weinrich comme commentaire et récit. Or, cette bipartition ne recouvre pas tous les ancrages énonciatifs, étant donné qu'elle néglige l'échange direct, qui constitue le cadre énonciatif général de l'interaction verbale et par rapport auquel il faut situer les deux modes décrits par Benveniste. Ces trois schémas rendent compte des trois ancrages possibles de l'énonciation:

Schéma a)

		MONDE ACTUEL	
[MONDES REVOLUS] (schémas b & c)		Ancrage déictique DEIXIS PRIMAIRE *JE-TU/Vous + ICI ACTUELLEMENT*	*[MONDES PROJETÉS]*
MODE DIRECT	PC1 (accompli de PR) Passé proche [venir de-PR + INF]	PR énonciatif [+ PERFORMATIFS] [+ IMPÉRATIF]	Futur proche [aller-PR + inf]

Schéma b)

DIÉGÉTISATION LIÉE
MODE ÉNONCIATIF ACTUALISÉ

Réancrage temporel par rapport à la DEIXIS PRIMAIRE

HIER
L'AN PASSÉ

	Visée rétrospective		*Visée prospective*	
		(PqP1) (PsC)		
PqP2	Passé récent [venir de-IMP + INF]	Imp & PC2 [PR & FUT narratifs]	Futur proche [aller/devoir-IMP + INF]	(Cond. Passé) CND

Schéma c)

DIÉGÉTISATION AUTONOME
MODE ÉNONCIATIF NON-ACTUALISÉ

ORIGINE "HISTORIQUE" d'une DEIXIS SECONDAIRE

EN CE TEMPS-LÀ
IL ÉTAIT UNE FOIS

Visée rétrospective			*Visée prospective*	
		(PqP1) (PA) IMP & PS		
PqP2	Passé récent [venir de-IMP + INF]	[PR & FUT historiques]	Prospectif [aller/devoir-IMP + INF]	(Cond. Passé) COND

Dans ces trois schémas, les formes verbales de la diégétisation sont distribuées selon le mode d'ancrage de la diégétisation. Ils permettent de situer la double valeur du passé composé et du plus-que-parfait et soulignent la singularité du passé simple comme temps pivot de la diégétisation autonome.

Le schéma d), quant à lui, reprend les trois modes énonciatifs mentionnés, auxquels j'ai ajouté, comme hypothèse de travail, une quatrième colonne qui envisagerait l'énonciation atemporelle ¾ dans les recettes de cuisine ou les proverbes. Par ailleurs, j'ai hésité à inclure un IL comme marque d'ancrage du mode direct lorsque la relation est actuelle (retransmission d'un événement sportif) où actualisée, car tous les récits au présent ne me semblent pas relever d'un usage "historique", comme je vais essayer de le montrer plus bas.

Schéma d)

Plans d'énonciation traditionnels	*“discours” ou “commentaire”*	*"histoire" ou "récit"*		
	interaction	diégétisation		énonciation atemporelle (gnomique, poétique...)
modes énonciatifs	DIRECT	LIÉ	AUTONOME	DÉSANCRÉ
temps pivots	PRÉSENT DÉICTIQUE IMPÉRATIF PERFORMATIF	PASSÉ COMPOSÉ DIÉGÉTIQUE	PASSÉ SIMPLE	PRÉSENT GNOMIQUE, HABITUEL...
Marques d'ancrage et "désancrage"	JE - TU/VOUS ACTUELLEMENT	HIER L'AN PASSÉ	IL ÉTAIT UNE FOIS EN CE TEMPS-LÀ	ON, VOUS, QUI QUAND, LORSQUE, SI...

À partir de F. Revaz, 1996:79

Pour ce qui est des déictiques temporels, ils se distribuent selon les deux types de repérage, contextuel et cotextuel. Je me bornerai à rappeler les éléments principaux qui marquent la différence entre la deixis primaire et la deixis secondaire dans le schéma suivant:

Schéma e)

Repérage contextuel (DEIXIS PRIMAIRE)	• aujourd'hui, maintenant • hier • demain
Repérage cotextuel (DEIXIS SECONDAIRE)	• ce jour-là, alors • la veille, le jour avant • le lendemain

3. Pratiques

La prise en compte de ces modes de diégétisation, de ces modes énonciatifs et des déictiques correspondants peut, à mon sens, orienter la progression dans la présentation des différents éléments linguistiques et des textes, ainsi que la préparation d'activités d'apprentissage, l'apport théorique, bien entendu, étant réservé aux niveaux ou aux situations d'enseignement qui le requièrent.

Je dois signaler que ces réflexions se situent dans le cadre professionnel qui est le mien, dans une Faculté de Traduction où nous avons parfois affaire à des étudiants débutants ou faux débutants en français, mais connaisseurs déjà de plusieurs langues et censés acquérir très rapidement une compétence linguistique qui leur permette d'aborder la traduction. Dans ces conditions d'apprentissage intensif, on peut être amené à travailler, dans un premier temps, avec des textes simples de genres procéduraux (comme la recette de cuisine), dont on trouve des exemples dans des manuels destinés à des débutants. Ces textes ont généralement comme objectif l'apprentissage lexical et civilisationnel mais ils peuvent, en outre, être envisagés comme la première étape vers la compréhension-production de récits.

Les textes procéduraux, qui se situeraient dans la colonne de droite du schéma d), sont désancrés de la situation d'énonciation en tant que "programme potentiel". Ils empruntent les formes verbales du mode actuel (le présent et l'impératif) et l'infinitif, qui leur convient particulièrement, étant donnée son caractère de forme non personnelle. Soit les deux petits textes suivants:

Textes 1 et 2

Merlans à la bretonne

Mettre les merlans dans un plat allant au four - saler, poivrer - ajouter des champignons coupés en rondelles (une boîte), deux cuillères d'huile, le jus d'un citron, un demi-verre de vin blanc - faire cuire au four chaud quinze minutes (Cuisine facile en français facile, Paris, Hachette, 1974, p. 25).

Programmer un enregistrement

- Programmez l'enregistrement des images d'une chaîne en tapant son numéro (PR-).
- Tapez un zéro pour les chaînes à 2 chiffres (0, 1, 2 pour PR 12)
- Tapez ensuite :
  - l'heure de début,
  - l'heure de fin de l'émission, et
  - la date, si l'enregistrement n'est pas prévu pour le jour même.

Magnétoscope Thomson, Manuel d'Utilisation, p. 9

Le premier texte comporte une description par l'infinitif, tandis que le deuxième texte, par le recours à l'impératif, met l'accent sur la dimension injonctive de ces genres procéduraux. Entre autres exercices grammaticaux, ces textes permettent de pratiquer les formes verbales par des transformations (infinitif " impératif " présent). Dans une perspective textuelle, la lecture et production de ces genres (rédaction d'autres recettes, par exemple) peut constituer un entraînement à l'activité "énumération d'actions"; par ailleurs, on peut enrichir le travail par l'ajout d'organisateurs (D'abord, ensuite, enfin...) et l'ouvrir à d'autres exercices (oraux, par exemple), autour de thèmes proches des intérêts des apprenants et qu'ils peuvent préparer en groupes ("dites tout ce qu'on fait pour préparer une fête, un week-end, des vacances").

Près de ces textes du point de vue de la description d'actions, bien que sans leur dimension injonctive, et s'approchant de la relation d'actions, les textes de type "la journée quotidienne de X" (dont on peut trouver différents exemples dans les manuels, certains en version audio) peuvent constituer une prolongation naturelle de ces activités.

Mais la description d'actions n'apparaît pas que dans des genres presque figés comme ceux que je viens de présenter. Elle peut également faire partie de l'organisation de genres plus complexes et, donc, intervenir à des moments plus avancés de l'apprentissage. Je donnerai comme exemple un petit extrait de Robbe-Grillet, dont le caractère descriptif correspond bien à la spécificité de l'écriture de cet auteur. Il s'agit ici, à mon sens, d'un monde fictionnel actualisé plutôt que d'une narration au présent historique. Comme l'a montré M. Vuillaume, les récits de fiction mettent en place une dualité: "D'une part, ils se présentent comme s'ajustant après coup à une réalité passée, c'est-à-dire antérieure à la date de leur production. Mais, d'autre part, ils possèdent la propriété singulière de ressusciter l'univers qu'ils décrivent." Cette "résurrection" des événements est mise en relief par la diégétisation où le présent est le temps pivot.

Texte 3

Assise, face à la vallée, dans un des fauteuils de fabrication locale, A.... lit le roman emprunté la veille, dont ils ont déjà parlé à midi. Elle poursuit sa lecture, sans détourner les yeux, jusqu'à ce que le jour soit devenu insuffisant. Alors elle relève le visage, ferme le livre - qu'elle pose à portée de sa main sur une table basse - et reste le regard fixé droit devant elle, vers la balustrade à jours et les bananiers de l'autre versant, bientôt invisibles dans l'obscurité. Elle semble écouter le bruit, qui monte de toutes parts, des milliers de criquets peuplant le bas fond. Mais c'est un bruit continu, sans variations, étourdissant, où il n'y a rien à entendre (Alain Robbe-Grillet, La jalousie)

La lecture de ce texte comporte une visualisation actuelle des actions qui y sont décrites, bien que le déictique alors, marque de deixis secondaire, introduit une rupture énonciative. Ce même déictique, d'autre part, marque la frontière entre deux actions successives; d'autres éléments lexicaux et grammaticaux expriment le passage du temps (lit, poursuit sa lecture, jusqu'à ce que, devenu insuffisant, monte de toutes parts, bruit continu) et la modalisation indique la perspective extérieure du narrateur (Elle semble écouter). Le travail de compréhension peut être suivi de la production: par exemple, rédaction d'un paragraphe où un autre personnage réalise une quiconque activité avec représentation, au moins, de deux actions successives (nager et prendre le soleil, écrire et rêver, repasser et ranger le linge).

Dans cette même optique, le passage à la chronique et à la relation d'événements passés serait associé à l'introduction du passé composé et de l'imparfait, comme entrée dans les formes verbales des mondes révolus. Il importe, dès le commencement, de bien distinguer les deux valeurs du passé composé: l'accompli de présent (PC1) et le passé narratif (PC2), qu'on traduit en espagnol et en catalan par le pretérito perfecto / pretèrit indefinit et le pretérito indefinido / pretèrit perfet, respectivement. On peut proposer aux apprenants des textes qui leur permettent de les comparer et de réaliser des conceptualisations sur leurs conditions d'emploi. On en en trouve dans la plupart des manuels, mais on peut également proposer des textes authentiques, médiatiques par exemple: la relation d'événements constitue l'organisation textuelle de base des genres de l'information dans la presse écrite. Les deux extraits suivants relèvent de la relation d'événements; le premier permet de confronter les deux valeurs du passé composé tandis que le second confronte l'événement actuel (piétinent) à sa reconnaissance ponctuelle (a été reconnu...a d'abord justifié), liée à l'actuel par le déictique hier.

Textes 4 et 5

Le Pentagone a largement diffusé les images d'un raid organisé dans la nuit de vendredi à samedi, durant laquelle les Etats-Unis ont essuyé leurs premières pertes. Page 2 (Libération, 22.10.01 [légende sous la photo de la Une])

L'Alliance du Nord admet ses revers

En dépit d'intenses combats, de bombardements aériens américains répétés et d'une rupture dans la ligne d'approvisionnement des talibans, les forces de l'Alliance du Nord piétinent, depuis une semaine, devant la grande cité de Mazar-I Sharif. Cet échec a été reconnu pour la première fois hier par un des principaux chefs militaires des forces d'opposition, le commandant Qari Mohammed Alam, qui se trouvait à Jebel Saraj, principal fief de l'Alliance, au nord de Kaboul. Dans une interview à Libération, il a d'abord justifié l'incapacité des siens à conquérir la deuxième ville afghane par "leur manque d'armes" et de munitions (Libération, 23.10.01)

Un autre genre de la presse écrite me paraît particulièrement intéressant dans cette progression vers le récit et vers la maîtrise pleine des formes verbales et des déictiques temporels: le fait divers. Tout d'abord, dans ce genre, comme dans beaucoup de récits de fiction en français, on a recours à des alternances des modes énonciatifs; deuxièmement, bien que son organisation de base soit la relation d'événements, il comporte un certain degré de tension; et, finalement, il existe dans beaucoup de faits divers la configuration minimale d'une intrigue. Les deux textes suivants illustreront mes propos:

Textes 6 et 7

Le Maire de Rochefort avait giflé une fille : un franc de dommages-intérêts

La Rochelle - Le Maire de Rochefort-sur-Mer (Charente Maritime), M. Jean-Louid Frot (modéré), a été condamné par le tribunal de grande instance de cette ville à verser un franc de dommages-intérêts à une jeune fille, Mlle. Catherine Lanoix, 20 ans, qu'il avait giflée.

Cette histoire remonte au mois de juin dernier. M. Frot avait été réveillé en pleine nuit par un groupe de personnes manifestant leur mécontentemment sur la gestion de la ville. Le maire, excédé, était descendu et une bousculade avait eu lieu sur le pas de sa porte. Le maire avait alors gifflé la jeune fille et avait été lui-même pris à partie par un membre du groupe, M. Gérard Lacoste. Ce dernier a été condamné à 800 F d'amende.

Nouvelle République du Centre-Ouest, 16 décembre 1982 (repris dans Archipel II, p. 36)

Le retour de Béatrice

Elle a vingt ans quand elle est arrêtée à l'aéroport de Kuala-Lampur, en Malaisie, avec 534 grammes d'héroïne dans sa valise. Elle a trente ans, dimanche 7 octobre 1990, quand elle arrive à l'aéroport de Roissy, accueillie par sa grand-mère, presque invalide, soixante-douze ans, qui a remué ciel et terre pour elle.

Elle s'appelle Béatrice Saubin. Elle est belle comme le jour. Elle est originaire de Romilly, dans l'Aube. Elle a passé dix ans dans les prisons de Malaisie. On ne plaisante plus dans ce pays-là avec la drogue.

Elle l'a échappé belle, Béatrice. Elle était condamnée à mort par pendaison. Elle a failli avoir la corde au cou. Elle a vu sa peine commuée en détention à vie "parce qu'elle était

une prisonnière modèle". Elle est libre aujourd'hui. Elle dormait, ce lundi matin, dans l'appartement de sa grand-mère à Romilly.
Coupable ou innocente, on ne le saura sans doute jamais. Un étudiant chinois, dont elle était tombée amoureuse, aurait glissé la drogue dans sa valise. Elle avait vingt ans, c'était en 1980. Elle voulait vivre d'une façon intense, absolue, en faisant un peu n'importe quoi (Le Monde, 9 octobre 1990 (repris dans Lire la presse pour..., Clé International, 1996, ps 15-16)

Dans ces deux textes, il y a une alternance entre le monde actuel (marqué par le passé composé, PC1) et la diégétisation liée, le temps narratif étant, dans le premier cas, le plus-que-parfait et, dans le deuxième, le passé composé.

Pour ce qui est du texte 6, il me semble intéressant de proposer aux apprenants ce cas particulier, où le plus-que-parfait devient le temps pivot de la diégétisation. Quant au texte 7, où il y a, en outre, alternance avec le présent historique, je soulignerai qu'il est particulièrement apte a la réécriture avec homogénéisation des formes verbales; pour ce faire, il est utile de procéder d'abord à la reconstitution chronologique des faits qui sont généralement présentés en désordre dans le fait divers (la situation finale apparaît souvent en début d'article). Cette activité peut être favorisée par l'établissement du schéma de la séquence narrative prototypique, qui comporte cinq propositions narratives, telle qu'elle a été décrite par J.- M. Adam. Cet auteur propose, dans un livre écrit en collaboration avec F. Revaz, ce fait divers rédigé par Félix Fénéon, pour illustrer les différentes propositions narratives qui composent la séquence canonique:

Texte 8
[1] Dans le lac d'Annecy, trois jeunes gens nageaient. [2]L'un, Janinetti, disparut. [3] Plongeon des autres. [4] Ils le ramenèrent, [5] mais mort (Adam-Revaz, 1996: 66).

Schéma narratif du texte 8

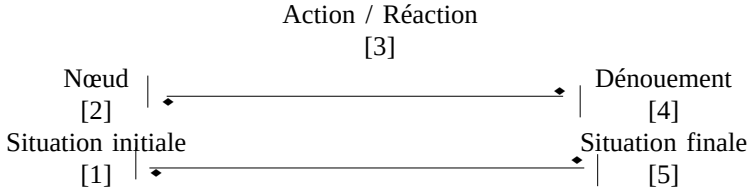

Le temps pivot de ce récit minimal est le passé simple, marque de diégétisation autonome, propre au récit littéraire. Celui-ci permet de présenter des échantillons de langue très soutenue, avec un vocabulaire riche et varié. Prenons, comme exemple, le texte 9, un récit qui fait partie d'un roman de R. Roussel. J'ai numéroté les différentes propositions narratives de ce texte, dont le schéma et parfaitement parallèle à celui du texte précédent. La proposition narrative [1] et la proposition narrative [3] commencent par des déictiques qui marquent l'origine autonome de la deixis secondaire (Vers 1650, Un soir).

Différentes activités sont possibles: les étudiants peuvent réaliser par eux-mêmes le découpage en propositions narratives, établir le schéma narratif ou reconstituer le récit, après la présentation en désordre des différentes parties, et même rédiger l'une d'elles que l'on aurait préalablement supprimée, en s'efforçant de garder le ton de l'écriture.

Texte 9

La punition du reître

[1]Vers 1650, un riche seigneur norvégien, le duc Gjörtz, s'était follement épris de la belle Christel, épouse d'un de ses vassaux, le baron Skjielderup.

[2]Gjörtz manda auprès de lui le reître Aag, forban sans scrupules, qui, pourvu qu'on le payât bien, ne reculait devant aucune besogne.

En termes ardents, le suzerain exposa l'irrésistible amour qui lui étreignait le cœur - et promit une fortune au reître pour le jour béni où, grâce à un discret enlèvement, il lui amènerait seule et sans défense celle dont l'image le hantait jusque dans ses rêves.

Afin d'éviter toute compromission, Gjörtz se masquerait avec un loup pour assouvir son désir. Sachant qu'une plainte adressée au roi l'exposerait aux plus terribles représailles, il voulait priver Christel de preuves et même de soupçons.

Aag se mit en campagne et alla se loger proche la résidence du baron pour guetter l'occasion favorable.

[3]Un soir, embusqué dans le parc du château qu'il épiait sans cesse, le reître vit Christel, que les hasards d'une promenade solitaire conduisaient de son côté. Au moment opportun, il s'élança d'un bond sur l'infortunée jeune femme, dont ses mains ne purent arrêter le premier cri.[4] Skjeldrup entendit cette exclamation de détresse et, appelant plusieurs serviteurs à son aide, arriva en temps voulu pour délivrer sa conjointe et s'emparer de l'agresseur.

[5] Par ordre du châtelain, ivre de fureur, Aag fut à l'instant même entraîné au fond d'une crypte énorme qui, s'étendant sous le parc, avait précisément son entrée secrète au milieu d'un massif avoisinant le lieu de l'attentat.

Cette retraite, depuis longtemps inutilisée, communiquait jadis avec les souterrains du château pour pouvoir, en cas d'attaque victorieuse, servir de refuge ignoré à un personnel nombreux, en laissant toujours l'espoir de quelque fuite nocturne par l'issue du massif. Parvenu au centre de la caverne avec ses gens et leur prisonnier, Skjeldrup fit planter debout dans le sol, composé d'une terre glaise facilement pénétrable, certaine branche résineuse cueillie puis allumée au moment de la descente.

Un étang croupissait dans la grotte, saturée de gaz malsains et d'humidité.

Abandonnant le reître dans le repaire silencieux destiné à lui servir de tombe, le baron remonta par le même chemin, suivi de ses serviteurs qui, devant lui, scellèrent l'entrée de la crypte à l'aide d'immenses pierres rouges, trop lourdes pour les bras d'un homme seul ; ces matériaux provenaient de rocailles d'art presque en ruine qui bordaient non loin de là une des allées du parc.

[6] Depuis plus d'un demi-siècle la communication souterraine avec le château était comblée par des éboulis, et rien ne pouvait soustraire le condamné à la mort lente et cruelle qui l'attendait loin de tout secours humain (Raymond Roussel, Locus Solus)

Schéma narratif du texte 9

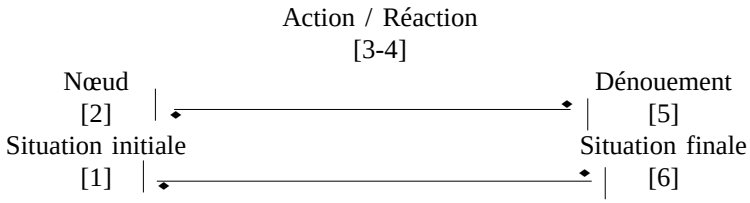

Cette gradation des textes et des activités, renforcée par des exercices grammaticaux, par des auditions et par des lectures, a pour objet l'utilisation correcte des formes verbales et des déictiques temporels, aussi bien du point de vue de la grammaire de phrase que de celui de la grammaire de texte.

Mais, les distinctions énonciatives, pas plus que les autres répartitions établies par les grammairiens, "ne parviennent jamais à justifier tous les usages en discours" (F. Revaz, 1996 : 59). Pour sa part, J.-M. Adam rappelle l'opposition entre les systèmes stables de la langue et la variété des énoncés réellement produits, parmi lesquels, les textes littéraires, qui ne représentent qu'un type de pratique discursive parmi d'autres, "sont le lieu d'une exploitation et d'une exploration, plus ou moins poussée, des potentialités d'une langue." (J.-M. Adam, 1997: 10).

Les étudiants de littérature française ou, plus généralement, les lecteurs de romans français sont ainsi confrontés à des alternances énonciatives ponctuelles, et même à des alternances systématiques qui en arrivent à définir la spécificité d'une écriture ou d'un roman concret. C'est le cas des romans de Louis-Ferdinand Céline (cf. Lorda, 1992) ou de Mémoires d'Hadrien de Marguerite Yourcenar (cf. Lorda, 1998). Il me semble, donc, qu'une fois maîtrisés les différents modes énonciatifs et les formes qui les manifestent, il convient de faire observer les cas de rupture aux étudiants et de réfléchir avec eux sur les effets de sens qu'elles produisent. Prenons cet extrait:

> **Texte 10**
> Ferrer en avait d'abord été soulagé, bien sûr, mais bien sûr aussi cela ne manqua pas de créer assez vite un petit vide qu'il n'avait pas prévu, et voici qu'il se surprit bientôt en train de l'attendre, de jeter un coup d'œil dans la rue l'air de rien, et il va de soi qu'elle n'a jamais donné son adresse ni laissé le moindre téléphone vu que l'autre imbécile n'a jamais rien demandé. Et maintenant c'était un lundi matin, qui n'est pas souvent ce qu'il y a de mieux : commerces grillagés, ciel couvert, air opaque et sol malpropre, bref tout est fermé de tous côtés, c'est aussi déprimant qu'un dimanche sans l'alibi du rien à faire (Jean Echenoz, Je m'en vais)

Ici, le mode énonciatif autonome cède le pas brusquement au mode actuel (il va de soi qu'elle n'a jamais donné...). On dirait que le narrateur passe au commentaire, hypothèse qui s'appuie sur l'appellation axiologique (l'autre imbécile) qui désigne le personnage (Ferrer) et qui indique une appréciation du narrateur sur le comportement de son personnage. En outre, le déictique maintenant (monde actuel) est associé à l'imparfait (monde passé), discordance d'ailleurs classique, qui me semble parallèle à la présence d'alors associé au présent dans le texte 3.

En effet, ces discordances s'expliqueraient par la dualité propre au récit de fiction signalée plus haut: "On considérera donc que l'adverbe - aujourd'hui, maintenant, etc. - se définit par rapport au moment de la lecture et date, non pas l'événement auquel réfère la proposition au passé, mais le reflet présent de cet événement." (M. Vuillaume, 1990:74). Dans le cas du texte de Robbe-Grillet, c'est alors qui se définit par rapport à l'événement, tandis que les propositions au présent réfèrent au reflet présent de cet événement.

La prise en compte de ces exploitations et de ces explorations de la langue dans le discours littéraire me semble mériter une place de choix au niveau avancé de l'apprentissage. Ainsi, au sommet de cette progression, un objectif ambitieux se dessine: introduire les étudiants à une perspective discursive dans l'analyse des textes, dont les variations énonciatives constituent un enjeu majeur dans le récit fictionnel en langue française.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM, J.-M. (1994) "Décrire des actions : raconter ou relater?", *Littérature* nº 95, pp. 3-22.
¾ (1997) Le style dans la langue, Lausanne, Delachaux & Niestlé.
ADAM, J.-M. & NOEL, M. (1995) "Variations énonciatives: aspects de la genèse du style de l'Étranger", *Langages* nº 118, pp. 64-84.
ADAM, J.-M. & REVAZ, F. (1996) *L'analyse des récits*, Paris, Seuil (Mémo).
ADAM, J.-M & LORDA, C.-U. (1999) *Lingüística de los textos narrativos*, Barcelona, Ariel.
BENVENISTE, E. (1959/1966) "Les relations de temps dans le verbe français" in *Problèmes de linguistique générale* 1, Paris, Gallimard.
LORDA, U. (1992) "L'alternance analyse vs synthèse dans les stratégies narratives de Céline", *Actes du Colloque International de Paris*, Tusson, Du Lérot éd., pp. 185-200.
— (1997) "La relation de déclarations politiques: hétérogénéité et mise en scène de la parole", *Pratiques* nº 94, pp. 62-74.
— (1998) ""Tellus stabilita" (Mémoires d'Hadrien): singularité thématique et singularité linguistique", *Les chemins du texte* (VI Coloquio da APFFUE), Universidade de Santiago de Compostela, pp. 123-133.
— (2001) "Les articles dits d'information: la relation de déclarations politiques", *Semen* nº 13, pp. 119-134.
REVAZ, F. (1996) "Passé simple et passé composé: entre langue et discours", *Etudes de Linguistique Appliquée*, nº 101, pp. 59-89.
— (1997) *Les textes d'action*, Paris, Klincksieck.
VUILLAUME, M. (1990) *Grammaire temporelle des récits*, Paris, Minuit.
WEINRICH, H (1964) trad. française. 1973, *Le Temps*, Paris, Seuil.

M. C. Figuerola et al. (eds.), La lingüística francesa en el nuevo milenio. Lleida, 2002